

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3666 - MARDI 28 JANVIER 2020

ACCORD FCC-CACH

L'ombre du remaniement plane sur le gouvernement

La récente réaction du coordonnateur du Front commun pour le Congo (FCC), Néhémie Mwilanya, ne fait aucun doute sur le besoin d'un remaniement ministériel pour préserver la paix au sein de la coalition gouvernementale. Il a estimé que la controverse autour d'une possible dissolution de l'Assemblée nationale devait être résorbée par un dialogue constructif interne qui va également lever des éventuels malentendus. Le réaménagement technique de l'équipe gouvernementale serait envisagé comme l'une des solutions à la crise entre FCC et Cash mais aussi comme remède aux relations en dents de scie entre le président de la République et le gouvernement dont certains membres sont indexés.

Page 3



Le président Tshisekedi et le gouvernement Ilunga

CAF C2

DCMP hypothèque ses chances de qualification



Zanaco bat DCMP à Lusaka

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a littéralement sombré, le dimanche 26 janvier, à Lusaka face à la formation zambienne de Zanaco, en cinquième journée de la phase de poules de la 17^e édition de la Coupe de la Confédération. Une victoire en terre zambienne aurait suffi à la qualification du DCMP en quarts de finale. Mais tout a été remis en doute

à sept minutes de la partie. Tout s'est joué en deuxième période, lorsque les coéquipiers de Mukoko Amale, et aussi le coaching apparemment défaillant a placé le club dans une situation inconfortable. DCMP a subi le pressing du club zambien jusqu'à céder à la 83^e minute avant de couler à la 90^e minute.

Page 5

ORDRE DES AVOCATS

Me Firmin Yangambi, nouveau bâtonnier du barreau de la Tshopo

Me Firmin Yangambi est élu bâtonnier de la province de la Tshopo, le 25 janvier, à l'issue de l'assemblée générale des avocats du barreau de cette province organisée à Kisangani. L'ancien prisonnier politique sous le régime de Joseph Kabila succède à Me Clément Mukaya, après douze années à la tête de ce barreau. Il avait concouru avec deux autres avocats dont Me Kabunga Kamate et Me Mukaya, candidat à sa propre succession.

Après son élection, le nouveau bâtonnier a promis de poursuivre deux objectifs, à savoir « défendre et promouvoir l'avocate, l'avocat et les valeurs de la profession », et « contribuer à l'administration d'une justice juste ».

Page 3



UNIKIN

Les activités académiques reprennent en mars prochain

Le comité de gestion de l'Université de Kinshasa (Unikin) a proposé au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Thomas Luhaka, un chronogramme de la fixant la reprise des cours à la date du lundi 2 mars 2020. Cette reprise est soumise à quelques préalables, notamment le paiement de la

première tranche des frais du 27 janvier au 15 février qui confère aux candidats la qualité d'étudiant. Pour sa part, le ministre Thomas Luhaka a maintenu les frais fixés par l'établissement qu'il trouve conformes à l'instruction académique.

Page 4

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les participants déclarent recevable l'avant-projet de loi

Au cours de l'atelier national de validation de l'avant-projet de la loi sur l'Aménagement du territoire organisé récemment au Pull Man Hôtel à Kinshasa par le ministère de l'Aménagement du territoire grâce à l'appui du Pnud, les participants ont accepté ledit projet de loi. Quant à sa validation, elle dépendra des enrichissements et des observations qui ont été formulées par les participants.

Les présidents des Assemblées provinciales qui ont pris part à cet atelier national ont salué cette initiative de doter le pays d'une loi sur l'Aménagement du territoire car, depuis longtemps, la RDC ne dispose pas d'une loi. Cependant, ils ont souhaité que l'avant-projet de la loi soit examiné en commission avant d'être validé.

Selon Victor Tumba Tshike-la, directeur du cabinet qui a présidé cet atelier au nom du ministre de l'Aménagement du territoire en mission, l'avant-projet de la loi est d'une importance capitale.

«Elle poursuit, entre autres, les objectifs relatifs à promouvoir les dynamiques régionales, territoriales et rurales dans un espace économique national unifié sur la base de complémentarité ; de favoriser la formation d'un espace économique compétitif pour une valorisation optimale des potentialités et des ressources du pays, la création des richesses et l'amélioration du niveau de vie de la population... », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire.

Pour sa part, le représentant résident adjoint du Pnud, Laurent Rudasingwa, a recon-



Des présidents des assemblées provinciales prenant part à l'atelier national de validation de la loi sur l'aménagement du territoire

nu que la loi sur l'Aménagement du territoire « fait partie des attentes du programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire. Cet instrument juridique est très indispensable pour régler l'organisation de l'espace physique du territoire national dans une démarche de mise en cohérence spatiale des politiques sectorielles et

d'exploitation rationnelle des ressources naturelles de la RDC». En appui à la politique de l'Aménagement du territoire, la loi sur l'Aménagement du territoire, a souligné Laurent Rudasingwa, s'applique à toutes les opérations relatives à l'occupation de l'espace, à l'affectation ou à la répartition des activités, des infrastructures, des équi-

pements et des services sur le territoire national.

Quant au coordonnateur du secrétariat exécutif du Fonaredd, la loi sur l'Aménagement du territoire « est un outil dont le pays a grandement besoin pour orienter ses politiques d'investissements non seulement en matière d'agriculture, d'infrastructures, de développement rural, d'équi-

pements sociaux mais aussi pour une meilleure gestion de ses terres et de ses forêts». Pour rappel, l'objectif de cet atelier national d'un jour était d'obtenir un consensus technique sur l'avant-projet de la loi sur l'Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoiakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRISE FCC-CASH

L'ombre du remaniement plane sur le gouvernement

Un réaménagement technique de l'équipe gouvernementale serait envisagé comme l'une des solutions à la crise entre FCC et Cash.

«fruit des malentendus»

La récente réaction du coordonnateur du Front commun pour le Congo (FCC), Néhémie Mwilanya, ne fait aucun doute sur le besoin d'un remaniement ministériel pour préserver la paix au sein de la coalition gouvernementale. Il a estimé que la controverse autour d'une possible dissolution de l'Assemblée nationale devait être résorbée par un dialogue constructif interne. A cette occasion, a-t-il précisé, des éventuels malentendus pourraient être levés. Dans les quartiers généraux de certains partis politiques, l'on n'exclut pas un réaménagement technique de l'équipe gouvernementale comme solution à la crise FCC-Cash.

Cela devrait permettre de remettre au beau fixe les relations entre le président de la République et le gouvernement dont certains ministres sont indexés. Par ailleurs, l'on note que de part et d'autres, le besoin des réglages s'était déjà fait ressentir à la suite des tâtonnements constatés notamment dans les secteurs hautement stratégique. Notons que lors de l'intronisation du nouvel archevêque de Mbandaka-Bikoro, le dimanche 26 janvier, le coordonnateur du FCC a affirmé que les déclarations du chef de l'État à l'étranger et les répliques de la présidente de l'Assemblée nationale, tendant à l'éclatement de la co-



Le président Tshisekedi et le gouvernement Ilunga bien-être du peuple congolais.

alition FCC- Cach, ne sont que le « fruit des malentendus ». Pour Néhémie Mwilanya, le FCC compte bientôt ouvrir

des pourparlers constructifs et permanents avec ses partenaires en vue de la bonne marche des institutions et du

Jeannot Kayuba

ORDRE DES AVOCATS

Me Firmin Yangambi, nouveau bâtonnier du barreau de la Tshopo

L'ancien prisonnier politique sous le régime de Joseph Kabila, élu à l'issue de l'assemblée générale des avocats de cette province, succède à Me Clément Mukaya, après douze années à la tête de ce barreau.

Me Firmin Yangambi est élu bâtonnier de la province de la Tshopo, le 25 janvier, à l'issue de l'assemblée générale des avocats du barreau de cette province organisée à Kisangani. Il avait concouru avec deux autres avocats dont Me Kabunga Kamate et Me Mukaya, candidat à sa propre succession. Le vote, rappelle-t-on, avait connu deux tours afin de partager les deux premiers candidats au premier tour. A l'issue de ce dernier, Firmin Yangambi avait obtenu cent trois voix sur deux cent six, Me Kabunga Kamate a obtenu cinquante-deux voix alors que Me Mukaya en a obtenu cinquante et une. Comme aucun de ces trois candidats n'a obtenu la majorité absolue, un deuxième tour était obligatoire pour donner à ce barreau de la Tshopo son bâtonnier. Les deux candidats ayant ob-



Me Firmin Yangambi, en tenue de prisonnier, lors d'une audience de son procès DR

tenu le plus de voix sont revenus au deuxième tour à l'issue duquel, Me Firmin Yangambi a obtenu cent trente sept voix sur deux cent quatre votants, son challenger, Me Kabunga Kamate a obtenu cinquante-neuf voix et huit bulletins étaient nuls. Le bâtonnier Firmin Yangambi succède donc à Me Clément Mukaya, après douze an-

nées à la tête de ce barreau. Après son élection, le nouveau bâtonnier a promis de poursuivre deux objectifs. Il s'agit, selon ce qu'il a écrit dans son compte tweeter, de « défendre et promouvoir l'avocate, l'avocat et les valeurs de la profession », et de « contribuer à l'administration d'une justice juste ». La corruption qui gangrène

« détention illégale d'armes de guerre et tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel ».

notre justice, a souligné Me Firmin Yangambi, est à combattre. Il est, en effet, rappelé que l'avocat Firmin Yangambi, président de l'ONGDH Paix sur terre, était sorti de la prison centrale de Makala le vendredi 15 mars 2019 à la suite de la grâce présidentielle accordée par le président Félix Tshisekedi, au terme des dix ans d'emprisonnement. Il avait été condamné en 2010 à mort par la Cour militaire de Kinshasa/Gombe pour « détention illégale d'armes de guerre et tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel ». Le mardi 14 juin 2011, la même juridiction le condamnera en appel à vingt ans de servitude pénale pour « formation d'un mouvement insurrectionnel ». Firmin Yangambi avait toujours

contesté cette accusation. La Haute cour militaire de Kinshasa, qui avait prononcé ce verdict, avait également condamné les deux autres coaccusés de Yangambi, Eric Kikunda et Benjamin Olangi, à dix ans de servitude pénale. En octobre 2018, l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique avait exprimé son inquiétude à propos du sort de leur confrère congolais. Le nom de Firmin Yangambi a été retenu parmi les prisonniers politiques emblématiques à libérer dans le cadre de l'Accord de la Saint-Sylvestre. C'est finalement en mars 2019 qu'il aura bénéficié de la grâce présidentielle et de son élargissement.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE EBOLA

Un nouveau cas confirmé à Beni

Le bulletin quotidien de la situation de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola indique qu'à la date du dimanche 26 janvier, un nouveau cas confirmé d'Ebola a été rapporté par les équipes de riposte dans la ville de Beni au Nord-Kivu.

En dépit de ce nouveau cas confirmé, il est à noter, cependant, qu'il n'y a aucun cas de décès parmi les cas confirmés. La même source révèle aussi qu'il n'y a eu aucune personne guérie qui a pu quitter le centre de traitement Ebola. Parmi les nouveaux cas notifiés, aucun agent de santé ne figure dans cette catégorie. Le cumul des cas confirmés ou probables parmi les agents de santé est de cent soixante-sept soit 5 % de l'ensemble des cas confirmés ou probables. Parmi les agents de santé, quarante et un décès ont été rapportés.

Pour éliminer la chaîne de transmission de cette épidémie, les activités de vaccination se poursuivent avec le second vaccin Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo (Johnson&Johnson). Plus de sept mille personnes ont été vaccinées avec le se-

cond vaccin jusqu'au 22 janvier dans les deux aires de santé de Karisimbi à Goma. Pour ce qui est de la surveillance aux points d'entrée, depuis le début de l'épidémie, le cumul des voyageurs contrôlés à qui la température a été prélevée aux points de contrôle sanitaire est de cent quarante-trois millions. A ce jour, un total de cent neuf points d'entrée (PoE) et de points de contrôle sanitaire (PoC) a été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri afin de protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins. Depuis le début de l'épidémie, le cumul des cas est de trois mille quatre cent dix-sept dont trois mille deux cent quatre-vingt-dix-huit confirmés et cent dix-neuf probables. Au total, il y a eu deux mille deux cent quarante décès dont deux mille cent vingt et un confirmés et cent dix-neuf probables. Mille cent quarante-huit personnes ont été guéries et ont quitté le centre de traitement.

Blandine Lusimana

UNIKIN

Les activités académiques reprennent en mars prochain

La reconnaissance de la qualité d'étudiant est conditionnée au paiement de la première tranche des frais académiques du 27 janvier au 15 février 2020.

Le comité de gestion de l'Université de Kinshasa (Unikin), répondant à la demande du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Thomas Luhaka, de lui proposer un chronogramme pour la reprise des activités au sein de cette institution universitaire, s'est réuni dans le but de calibrer le temps pour la reprise des cours. Après concertation, ce chronogramme de la reprise des activités académiques a été fixé. Et c'est la date du lundi 2 mars 2020 qui avait adopté en vue de permettre aux étudiants de reprendre le chemin de leur alma mater.

Le comité de gestion pose, par ailleurs, quelques préalables avant cette reprise effective des cours. Selon ces préalables, tout étudiant doit se faire identifier, en payant la première tranche des frais du 27 janvier au 15 février. Selon ce comité de gestion de l'Unikin, le paiement des frais académiques reste

donc la condition sine qua non pour être reconnu comme étudiant au sein de cette université. Ce comité attend, par contre, du ministre de l'ESU, d'apprécier les décisions prises au cours de cette réunion. Thomas Luhaka a, quant à lui, maintenu les frais fixés par l'établissement qu'il trouve conformes à l'instruction académique.

On rappelle qu'après les troubles enregistrés du 6 au 7 janvier au sein de cette université, les activités académiques ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cette décision prise par le ministre de tutelle avait pour objectifs de permettre la restauration d'un climat de paix sur le site universitaire. Le mouvement des étudiants qui avaient manifesté contre la hausse des frais académiques, rappelle-t-on, avait abouti à des actes de pillage et de vandalisme, poussant les autorités à décider, en plus de l'arrêt des activités académiques, du déguerpissement des étudiants et toutes les personnes vivant dans les homes.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



CAF-C1

Mazembe en quarts de finale, réveil tardif de V.Club

Il y aura un club de la République démocratique du Congo en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Il s'agit du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi. Le deuxième club congolais, V.Club, a attendu à la cinquième et avant-dernière journée pour finalement marquer des buts et enregistrer sa première victoire.

Le vendredi 24 janvier au Caire en Egypte, les Corbeaux du Grand Katanga ont justifié leur rang en imposant un nul de zéro but partout à Zamalek SC d'Egypte. Lors de la première confrontation entre les deux clubs à Lubumbashi, les coéquipiers de Trésor Mputu (absent dans la capitale égyptienne pour cette rencontre) avait marché sur le club cairote par trois buts à zéro. Trésor Mputu, Patou Kabango et Jackson Muleka avaient scellé le sort de la partie en deuxième période. Mais c'était une autre partie le vendredi. On a vu Zamalek chercher à tout prix à prendre sa revanche. Sans succès. Mazembe a tenu bon avec une défense bien en place composée de Coulibaly, Kevin Mondeko,



Zamalek et Mazembe avant le coup d'envoi au Caire

Kabaso Chongo et Djoissama Mpeko, devant le gardien de but international ivoirien, Sylvain Gbohhou.

Dans ce même groupe A le samedi 25 janvier à Ndola, Zesco United de Zambie et Primeiro do Agosto d'Angola ont fait jeu égal d'un but partout, synonyme d'élimination de ces deux clubs avant la sixième et dernière journée de la phase des

groupes. L'on note que Kalengo a ouvert la marque à la 50e minute pour le club zambien, avant l'égalisation de Papel Ary à la 69e minute pour Primeiro do Agosto. Au classement, Mazembe garde le leadership du groupe à une journée de la fin de la phase des poules avec onze points, devant Zamalek SC d'Egypte (huit points). Primeiro do Agosto et ZescoUtd ont

chacun trois points, et donc éliminés.

Si Mazembe surplombe le groupe, ce n'est pas du tout le cas pour V.Club dont l'objectif n'avait pas été d'aller plus loin, mais plutôt de se qualifier pour la phase des groupes. Objectif du reste atteint par le club entraîné par Florent Ibenge qui a perdu plusieurs cadres avant le début de cette phase des groupes de

la C1 africaine. Après trois défaites et un match nul, V.Club a finalement « sauvé » son honneur, en s'imposant largement, le dimanche 26 janvier, au stade des Martyrs de Kinshasa, face à la Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie, par quatre buts à un. Djuma Shabani à la 24e minute sur penalty, Yanick Bangala à la 55e minute, Ernest Luzolo Sita à la 67e minute et Fiston Mayele (entré en deuxième période à la place de Kikasa Wamba Merveille) à la 70e minute, ont été les buteurs des Dauphins Noirs de Kinshasa. Hamroune a inscrit l'unique but Raja de Casablanca ont été à forces égales (deux buts partout).

Au classement, Espérance sportive de Tunis compte onze points, suivi de Raja de Casablanca (huit points). V.Club est troisième avec quatre points, même nombre des points que la Jeunesse sportive de Kabylie. En dépit de sa large victoire, V.Club est éliminé. La sixième et dernière journée ne pourra pas changer le sort des équipes dans ce groupe.

Martin Engimo

CAF-C2

DCMP hypothèque ses chances de qualification en quarts de finale

Une victoire en terre zambienne aurait suffi à la qualification du DCMP en quarts de finale de la Coupe de la Confédération. Mais tout a été remis en doute à sept minutes de la partie.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a littéralement sombré, le dimanche 26 janvier, à Lusaka face à la formation zambienne de Zanaco, en cinquième journée de la phase de poules de la 17e édition de la Coupe de la Confédération. Le ciel s'est abattu sur le club vert et blanc à dix minutes de la fin du temps réglementaire. Et pourtant, Bayindula Nkongo a ouvert la marque pour le club dirigé par le Congolais Isaac Ngata dès la 7e minute de jeu offrant un scénario idéal de qualification pour DCMP. Mais en deuxième période, les coéquipiers de Mukoko Amale, et aussi le coaching apparemment défaillant a placé le club dans une situation inconfortable.



Zanaco y a cru jusqu'au bout contre DCMP

Notons ici que Bongo Pasi est entré à la place de Doxa Gikanji à la 70e minute, et Arsène Loko a pris la place de Junior Koné Abou à la 80e minute. Vinny Bongonga Kombe a été remplacé par Junior Mbele à la 84e minute. DCMP a subi le pressing du club zambien jusqu'à céder à la

83e minute, avec l'égalisation d'Amoh d'une reprise de volet imparable. Buteur lors de la première confrontation entre les deux équipes à Kinshasa (un but partout), Souleymanou, entré à la 69e minute à la place de Mbewe, a offert la victoire à Zanaco à la 90e minute. Le scénario idéal s'est trans-

formé en cauchemar pour le club vert et blanc de Kinshasa. Dans l'autre rencontre, la Renaissance sportive de Berkane du Maroc, battue à Kinshasa en quatrième journée par zéro but à un par DCMP, se refait la santé en écrasant ESAE à Cotonou au Bénin par cinq buts à un. Sewe a marqué le premier

pour ESAE dès la première minute de jeu. Mais ensuite, RS Berkane s'est déchaînée avec les buts d'Ajaray qui a remplacé Lajour dès la 13e minute sur blessure (30e, 41e et 53e minutes), Laachir (36e minute) et Aziz (75e minute sur penalty).

Dans ce groupe, RS Berkane totalise dix points, devant Zanaco qui en compte neuf. DCMP est à deux longueurs, avec sept points, n'ayant pas son sort en mains. ESAE est dernier du groupe avec un petit point. La dernière journée sera décisive pour DCMP qui sera obligé de battre ESAE et espérer un faux pas de Zanaco face à Renaissance sportive de Berkane. L'enjeu de ce calcul, c'est une probable deuxième place qualificative pour les quarts de finale de la C2 africaine.

M.E

CORONAVIRUS EN CHINE

Les pays africains en alerte

Pour limiter les risques de contamination par des voyageurs en provenance de Chine, les aéroports renforcent leurs dispositifs sanitaires.

Plusieurs pays tels que le Ghana, le Sénégal, le Kenya, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Congo, le Cameroun ou encore le Nigeria ont mis en place des mesures de prévention dans les aéroports pour les vols venant de Chine afin de diagnostiquer d'éventuels cas de coronavirus. Pour l'instant, aucun cas n'a été signalé en Afrique. Mais le nouveau virus de la famille des coronavirus apparu en décembre 2019 en Chine s'étend désormais dans treize pays. Sur le continent africain, l'inquiétude est d'autant plus grande que la Chine est son premier partenaire commercial.

Selon les chiffres qui circulent, entre trois cent mille et quatre cent mille migrants africains vivent aujourd'hui en Chine, notamment dans la métropole de Canton, dans le sud-est de la Chine. Dans l'autre sens aussi, la présence de travailleurs chinois en Afrique est bien visible.

Alors que deux mille personnes ont été contaminées en Chine et que cinquante-six sont mortes, selon le dernier bilan officiel dimanche, des interrogations sur la mobilité des Chinois en Afrique et le risque de contamination augmentent. On en apprend un peu plus chaque jour sur l'épidémie, mais de nombreux facteurs inconnus empêchent encore de déterminer son degré de gravité à l'échelle mondiale. On sait tout de même que cette maladie de la famille des coronavirus se manifeste par les symptômes de la grippe, de la toux, de la fièvre pouvant aller jusqu'à des syndromes respiratoires sévères.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

A quand la réforme du franc CFA?

Sur les traces des pays de l'Afrique de l'Ouest, les pays de l'Afrique centrale doivent également procéder à la réforme du franc CFA. Ils étudient donc les modalités de réforme et les étapes nécessaires.

Les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Centrafrique et Tchad) envisagent à leur tour de renoncer au franc CFA, une monnaie héritée de la colonisation. A en croire le président de la commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, «les lignes du débat sur l'avenir du franc CFA ont bougé, [...]». Les premiers décideurs, sans la moindre ambiguïté, ont indiqué la voie, et l'urgence à la Commission de la Cémac et à la Banque centrale d'approfondir la réflexion afin de leur permettre de décider des modalités de la dite réforme». Les chefs d'État de la Cémac souhaitent faire évoluer leur monnaie. De plus, il a précisé que «notre partenaire la France est disposée à une réforme ambitieuse du franc CFA».

Le dépôt des pays d'Afrique centrale au compte du Trésor français serait de «2 milliards d'euros au maximum». Ces pays doivent demander à la France de suspendre des accords et effectuer les réformes par étape. Le projet de l'Afrique de l'Ouest, «a abouti après plus de 23 ans de travail et de négociation», a-t-il rappelé. Puis, il faut souligner que le projet commun avec les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale - n'est



pas très avancé. Toutefois il serait temps pour mettre en place une réforme monétaire.

Pour le Pr Chicot Eboué, agrégé des sciences économiques et enseignant à Nancy, cette réforme passe par trois étapes. La première, c'est la suspension des accords avec la France pour le retour des réserves en Afrique centrale pour leur utilisation en toute indépendance. Ce qui pourrait prendre cinq ans, selon lui, la deuxième étape, c'est le nom de la monnaie, qui «devrait être territorialisé, c'est-à-dire, évocateur pour les populations de la région; et la troisième, c'est d'envisager «une nouvelle parité». Il note cependant que la question de la parité reste sensible. Il préconise que «nous devons entrer dans

l'ère d'une monnaie favorable à la production en vue des exportations et nous avons le marché mondial pour désormais rechercher notre enrichissement à partir de ce que nous produisons». La nouvelle parité devrait donc être favorable à la compétitivité des prix des producteurs et des exportateurs des pays de la CEEAC, puis envisager une gestion intelligente fondée sur deux principes. «Chaque nouvelle unité de la nouvelle monnaie émise doit être gagée sur des devises». C'est-à-dire que les devises devront être diversifiées (dollar, euro, yuan, roupie, livre sterling, franc suisse, eco, rand sud-africain) «à 20% à peu près», a déclaré le Pr Chicot Eboué.

Noël Ndong



THE TONY ELUMELU FOUNDATION

GAGNE \$5000
POUR LANCER
TON PROJET



INSCRIPTION EN LIGNE
DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} MARS



Rendez-vous sur le site
tefconnect.com

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 27 JANVIER AU 1^{ER} FEVRIER

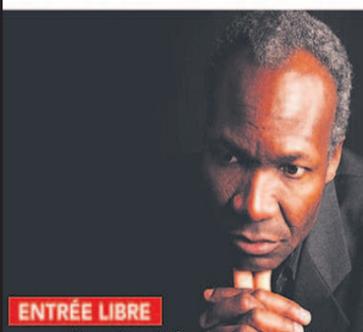
MARDI 28 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : LES AVENTURES DE SPIROU ET FANTASIO

MERCREDI 29 JANVIER
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : DEGUSTATION ET LIZ

JEUDI 30 JANVIER
LA NUIT DES IDEES "ETRE VIVANT ... ENSEMBLE"
11H00 CINE-SPECIAL : LA PERMANENCE
14H00 CINE-SPECIAL : LIBRE
15H45 CINE-SPECIAL : IL ETAIT UNE FORET
18H00 LITTERATURE : TABLE RONDE AVEC JOSEPH TONDA, REMY BAZENGUISSA, FLORENCE BERNAULT, NICOLAS MARTIN-GRANEL, PATRICE YENGO, S'INTERROGERONT SUR CE QUE SIGNIFIE « ETRE VIVANT » AUJOURD'HUI A BRAZZAVILLE ET AILLEURS AU CONGO.
20H00 : L'ART ET LE VIVANT : MISE EN ESPACE PAR GABRIEL OKOUNDJI AVEC STAN MATINGOU, ARSENE, NDALA PEPIN ET SON GROUPE DE DANSEURS.

VENDREDI 31 JANVIER
HOMMAGE A GABRIEL OKOUNDJI
15H30 RENCONTRE LITTERAIRE : ECRIVAINS DE POINTE-NOIRE
17H30 PROJECTION DU FILM : "GABRIEL OKOUNDJI MWENE" SUIVIE D'UN DEBAT.
18H00 CARTE BLANCHE A GABRIEL OKOUNDJI MWENE : MISE EN SCENE D'UN JUGEMENT TRADITIONNEL ET DANSES TRADITIONNELLES TEGUE.

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE), RENCONTRE DE SCRABBLE.
10H00 THÉÂTRE : KOUÉPÉ



HOMMAGE
À GABRIEL
OKOUNDJI

VENDREDI 31 JANVIER
À PARTIR 15H30

ENTRÉE LIBRE

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

LITTÉRATURE

CRISE LIBYENNE

Le Congo organise un nouveau sommet à Brazzaville

Sur initiative du président Denis Sassou N'Guesso, le 8e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye se tiendra le 30 janvier au Centre international de conférence de Kintélé, sous l'égide de l'ONU.

Des acteurs du conflit en Libye et autres personnalités, qui se donnent pour objectif de relancer le processus de paix, sont attendus à Brazzaville pour tenter de trouver une solution à ce conflit. Il s'agit notamment du représentant spécial et chef de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, ou de son représentant; du secrétaire exécutif de la communauté des Etats Sahélo-Sahariens, Ibrahim Sani Abani; du ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas.

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat; le chef de l'Etat rwandais, Paul Kagamé, ou son représentant; le président de Djibouti, Ismaïl Omar Guelleh; le roi du Maroc, sa Majesté Mohammed VI, le président de la République Arabe d'Egypte, président en exercice de l'UA, Abdel Fattah al-Sissi seront également présents à ce sommet qui se tient quelques jours après celui de Berlin, en Allemagne.

Les parties Libyennes seront représentées par le président du haut conseil d'Etat, Khaled Al-Michri; le président du parlement, Aguila Saleh Issa; le chef de l'armée nationale, Maréchal Khalifa Haftar; le président du conseil présidentiel du gouvernement, Fayez Mustapha Al-Sarraj, et le commissaire à la paix et à la sécurité de la Commission de l'UA, Ismaël Chergui.

Rappelons qu'un sommet sur la crise Libyenne vient de se tenir à Berlin, en Allemagne, à l'issue de laquelle les dirigeants de pays participants ont réitéré leur soutien à « l'accord politique libyen en tant que cadre viable pour la solution politique en Libye ». Le secrétaire général de l'ONU a rappelé, de son côté, qu'il ne peut y avoir de solution militaire en Libye, insistant sur la prise « des mesures immédiates et décisives pour empêcher une guerre civile totale ».

Toutefois, afin de perdurer l'accord de cessez-le-feu, entamé depuis le 12 janvier entre les deux parties libyennes, Antonio Guterres a appelé les deux camps rivaux à former une « commission militaire » composée de dix officiers, cinq de chaque côté. Cette commission aura pour mission de définir sur le terrain les mécanismes de mise en œuvre du cessez-le-feu.

Plaidoyer pour une solution africaine

En sa qualité de président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso a rappelé qu'il s'est senti une fois de plus dans l'impérieuse nécessité de suggérer de nouvelles initiatives, afin que le sommet de l'Union africaine élève la résolution du drame libyen au rang de priorité majeure. C'est ainsi que le chef de l'Etat congolais a mis les pieds dans le plat. « La Libye est un pays africain et les victimes sont essentiellement en Afrique. Dès lors, toute

« La Libye est un pays africain et les victimes sont essentiellement en Afrique. Dès lors, toute stratégie de règlement de la crise libyenne tendant à marginaliser le continent africain pourrait se révéler complètement inefficace et contre-productive »,

stratégie de règlement de la crise libyenne tendant à marginaliser le continent africain pourrait se révéler complètement inefficace et contre-productive », s'exprimait Denis Sassou N'Guesso, le 6 janvier, lors de la cérémonie de présentation des vœux du corps diplomatique.

Abondant dans le même sens, le ministre congolais des Affaires étrangères a, de son côté, plaidé pour une solution africaine au conflit. D'Alger à Berlin en passant par Tunis et Pretoria, Jean-Claude Gakosso a largement évoqué les moyens de « dynamiser le processus des négociations entre les parties libyennes ». Le rôle de l'UA dans la relance du processus de paix a été également abordé. A quelques jours du sommet de Brazzaville, le gouvernement de Tripoli a annoncé le 26 janvier la reprise des combats par les forces du maréchal Khalifa Haftar. Il a affirmé que « son ennemi » a fait mouvement vers la ville d'Abou Grein, lançant ainsi une offensive vers le port stratégique de Misrata qui se trouve à environ 120 km de là. De leur côté, les forces de Khalifa Haftar ont confirmé avoir pris le contrôle de deux localités.

Yvette Reine Nzaba

PRÉSIDENTIELLE AU BURUNDI

Le général Evariste Ndayishimiye candidat du parti au pouvoir

Le haut gradé de l'armée burundaise a été désigné, le 26 janvier, par sa formation politique à l'élection de mai. Proche du président sortant, Pierre Nkurunziza, il est issu des rangs de la rébellion hutu qui accéda au pouvoir à l'issue de la guerre civile (1993-2006).

C'est lors d'un congrès extraordinaire du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qu'Evariste Ndayishimiye, son actuel secrétaire général, a été choisi à Gitega (centre) pour porter ses couleurs à la prochaine présidentielle. Considéré comme l'un des favoris de la course à la succession de Pierre Nkurunziza, il fait partie des hommes clés du système qui dirige aujourd'hui le Burundi.

Prenant la parole après sa désignation, le candidat du parti au pouvoir a déclaré : « Dieu a multiplié les signes qui annoncent ce qui vient de se passer ». « Il y a quelques jours, un pigeon s'est posé sur la tête de mon épouse », a expliqué le général, y voyant un signe de Dieu. « J'accepte sans hésitation d'être le candidat » du parti CNDD-FDD, a-t-il poursuivi, après avoir rendu hommage au président burundais.

Ancien ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique (2006-2007), Evariste Ndayishimiye avait été tour à tour chef de cabinet militaire et civil du président. Il comptait parmi les principaux chefs militaires du CNDD-FDD à la signature en 2003 de l'accord de cessez-le-feu de la guerre civile qui fit au moins trois cent mille morts.

En 1993 lorsque la guerre éclata dans son pays, il venait d'entrer à l'université de son pays. Deux ans plus tard, notamment en 1995, il était en 2e année de droit quand fut perpétré le massacre de dizaines d'étudiants hutu par des extrémistes tutsi. Evariste Ndayishimiye en réchappa et rejoignit immédiatement la rébellion encore embryonnaire à l'époque, tout comme Pierre Nkurunziza.

L'actuel président burundais, au pouvoir depuis 2005, avait annoncé en 2018 qu'il ne se présenterait pas à sa succession en 2020. Il avait pris cette décision suite à la pression de la communauté internationale qui ne voulait pas qu'il soit encore candidat à sa propre succession puisque l'annonce en avril 2015 de sa candidature à un troisième mandat controversé avait plongé son pays dans une grave crise politique émaillée de violences. Environ mille deux cents en sont mortes et plus de quatre cent mille autres ont fui leur domicile entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale. Et la crise politique née de cette situation a été marquée par de nombreux cas d'assassinats ciblés, de torture et

autres graves violations des droits de l'homme documentées dans de nombreux rapports de l'ONU ou d'organisations des droits humains. Des accusations systématiquement rejetées par le régime.

La crise a aussi durement affecté l'économie qui en 2018 affichait 1,6% de croissance contre 0,5 % en 2017, après deux années consécutives de récession en 2015 (-3,9 %) et 2016 (-0,6 %), selon la Banque mondiale. C'est dire que Pierre Nkurunziza, qui bénéficiera d'un parachute doré récemment voté par l'assemblée nationale, laisse derrière lui un pays fracturé.

Pour Pacifique Nininahazwe, l'une des principales figures de la société civile, les Burundais ne voient pas dans la nomination du futur candidat du parti au pouvoir « une inflexion du régime ». « C'est trop tôt pour dire s'il représente un espoir de sortie de crise. Certes Evariste Ndayishimiye n'est pas cité dans les nombreux crimes du régime, mais l'inconnu reste l'étendue de l'emprise de Nkurunziza sur le nouveau président, la qualité du processus électoral et les intentions » de ce général, a-t-il confié.

Nestor N'Gampoula

ELECTIONS AU CAMEROUN

L'ONU et les autres États d'Afrique centrale plaident pour un scrutin pacifique

Le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont appelé, le 24 janvier, à la tenue d'élections pacifiques au Cameroun.

Après une visite à Yaoundé du 19 au 23 janvier, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, et le secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, suivent « avec attention » l'évolution de la situation socio-politique au Cameroun. À quelques jours du début de la campagne électorale, ils ont lancé un appel conjoint pour que le processus électoral se déroule « dans le calme et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ». Ils ont insisté sur la nécessité de respecter les droits civils et politiques, y compris le droit de vote, les libertés d'expression, de réunion, d'aller et de venir, le droit à l'information et l'égal accès des acteurs politiques aux médias

pendant cette période cruciale. Louncény Fall et Allam-Mi ont condamné par la même occasion toute entrave à la jouissance de ces droits fondamentaux, notamment toute menace et violence à l'endroit des électeurs pour les empêcher d'exercer leur droit de vote. Ils ont exhorté tous les acteurs impliqués dans le processus électoral au Cameroun à créer un climat de paix et continuer d'œuvrer pour le bien-être des populations.

Aussi, le secrétaire général de la CEEAC et le chef de l'Unoca ont encouragé les partis politiques, les candidats et leurs partisans à résoudre les éventuels différends par le dialogue et les voies légales. Et d'inviter en particulier les médias et les usagers des réseaux sociaux à s'abstenir de tout discours

incitant à la haine, à la violence et à la division, et les appeler à promouvoir les valeurs de paix et de cohésion sociale.

Pour rappel, le Cameroun doit organiser des élections législatives et municipales le 9 février 2020. « La tenue d'élections pacifiques, libres et transparentes, le 9 février 2020, sera une étape décisive vers le renforcement de la stabilité et des acquis démocratiques », ont-ils affirmé, avant d'encourager les autorités camerounaises « à continuer leurs efforts afin de mettre en œuvre les recommandations du Grand dialogue national à travers une démarche inclusive, ainsi qu'à persévérer dans les efforts de réconciliation nationale ».

Josiane Mambou Loukoula

CLIMAT

Paris et Berlin s'associent à BlackRock pour financer des projets dans les PED

La France et l'Allemagne s'allient au fonds de pension BlackRock pour orienter des capitaux vers des projets liés au climat dans les Pays en développement (PED).

C'est un Climate Finance Partnership qui rassemble le fonds d'investissement américain, l'Agence française de développement (AFD), le ministère allemand de l'Environnement ainsi que les fondations Hewlett et Grantham. L'annonce a été faite le 22 janvier, en marge du Forum de Davos, en Suisse. Le capital de départ s'élève à 100 millions de dollars. Il sera fourni par la France, via l'AFD,

et par l'Allemagne, à hauteur de 30 millions chacune. BlackRock qui gère 7000 milliards de dollars d'actifs jouera le rôle de catalyseur pour aboutir à un premier objectif de 500 millions de dollars. Le calendrier n'a pas été précisé. BlackRock est très critiqué par de nombreuses ONG qui attendent de juger sur pièce ses engagements climatiques. Pour la directrice exécutive de Greenpeace, Jennifer Morgan, les sociétés financières « sont aujourd'hui tout autant responsables que les industriels des énergies fossiles ».

Noël Ndong

INÉGALITÉS DANS LE MONDE

1% des plus riches possède plus de deux fois la richesse de 90% de la population planétaire

L'ONG Oxfam a publié son rapport annuel sur les inégalités dans le monde. Elle relève que 1% des plus riches de la planète possède plus de deux fois la richesse de 90% de la population mondiale. Et les vingt-deux hommes les plus riches détiennent plus de richesses que l'ensemble de la population féminine du continent africain.

Les inégalités n'ont cessé de se creuser dans le monde, où 2 153 milliardaires possèdent l'équivalent de la richesse de 4,6 milliards de personnes, soit 60% de la population mondiale. Des chiffres qui dépassent l'entendement, selon Oxfam. Or, près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 5,5 euros (3250 F CFA) par jour, le seuil de pauvreté tel que l'a défini la Banque mondiale. Ce sont les femmes qui endurent le plus les effets des inégalités. Pourtant elles et leur travail non rémunérés constituent une part importante de l'économie. Leur contribution à l'économie s'élève à environ 10 800 milliards de dollars par an, soit trois fois plus que la valeur du secteur des technologies, selon Oxfam. La richesse des vingt-deux hommes les plus fortunés est égale à celle de l'ensemble de la population féminine africaine. Le travail domestique qui pèse sur les femmes les éloigne de la vie

politique et sociale. Ce qui ne leur permet pas de faire entendre leur voix, souligne le rapport.

Cinq faits choquants sur les inégalités extrêmes

1. Une minorité puissante aux poches pleines

Les milliardaires du monde se partagent plus de richesses que 4,6 milliards de personnes, qui comptent pour 60 % de la population de la planète. En parallèle, environ 735 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté.

2. Des richesses sous-imposées

Pour chaque dollar de recette fiscale, seulement quatre centimes proviennent des impôts sur la fortune. Les très grandes fortunes se déroberaient à leurs responsabilités fiscales à hauteur de 30 %. Alors que la fortune des personnes les plus privilégiées connaît un essor fulgurant, celles-ci sont également

soumises aux taux d'imposition les plus bas depuis des décennies, tout comme les multinationales dont elles sont les propriétaires. En parallèle, les citoyennes lambda se voient obligées de payer des impôts.

3. Des services publics sous-financés

258 millions d'enfants, soit un sur cinq, n'ont pas les moyens ou le droit d'aller à l'école. Pour cent garçons en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés, cent vingt et une filles se voient refuser le droit à l'éducation. Au même moment, les services publics pâtissent d'un manque de financement chronique, ou sont sous-traités à des entreprises qui en excluent les moins privilégiés. Dans de nombreux pays, l'accès à une éducation décente et à des soins de santé de qualité est devenu un luxe que seules les personnes les plus riches peuvent s'offrir.

4. Exclus d'une vie meilleure

Chaque jour, dix mille personnes meurent parce qu'elles n'ont pas accès à des soins de santé abordables. Et chaque année, cent millions de personnes sont contraintes de vivre dans l'extrême pauvreté en raison des coûts des soins de santé. Dans la plupart des pays, être fortuné permet de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Être pauvre, au contraire, est synonyme de mauvaise santé et d'espérance de vie plus courte. Dans les pays en développement, un enfant d'une famille pauvre a deux fois plus de chance de mourir avant l'âge de 5 ans qu'un enfant d'une famille fortunée.

5. Des inégalités sexistes

Les vingt-deux hommes les plus fortunés au monde possèdent plus que l'ensemble de la population féminine d'Afrique. La valeur du tra-

vail de soin non rémunéré effectué par les femmes est évaluée à 10 800 milliards de \$ par an. Avec moins de revenus et de biens que les hommes, les femmes représentent la plus grande proportion des ménages les plus pauvres du monde, et cette situation ne cesse de s'aggraver. En outre, elles sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires et mal rémunérés, contribuant à l'économie de marché avec une main-d'œuvre peu coûteuse ou gratuite. Les inégalités ne sont pourtant pas une fatalité, mais le résultat de choix politiques. Malgré la redistribution d'une partie de son patrimoine à des causes humanitaires, Bill Gates a vu sa fortune doubler depuis qu'il a quitté la direction de Microsoft, indique le rapport. Pauline Leclerc, porte parole d'Oxfam France, dénonce «un système économique défaillant et qui dysfonctionne» et parle d'«absurdité».

Noël Ndong

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
 POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
 PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSORS PLATINE




SPONSORS OR






SPONSOR ARGENT




SPONSORS ASSOCIÉS








ORGANISÉE PAR




SECTEUR PRIVÉ

L'exécutif veut subventionner les PME à base de concours de plan d'affaires

L'étude de référence du Projet d'appui au développement des entreprises et de la compétitivité (Padec), dévoilée le 24 janvier, présente les besoins du secteur privé congolais. Dès cette semaine, l'équipe du Padec va entamer la sensibilisation des futurs bénéficiaires.

Le projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale est entré dans sa phase de mise en œuvre et prépare deux instruments clés, à savoir le Concours de plan d'affaires (CPA) et le Fonds d'appui au développement des PME. Selon le coordonnateur du Padec, Benoit Ngayou, sa structure a déjà lancé le recrutement des prestataires de service de même que des animateurs du CPA et du fonds.

« À partir de la semaine prochaine, nous allons lancer

la sensibilisation de tous les acteurs et procéderons à la réception des demandes de subvention, ainsi que le lancement officiel du CPA. Après donc la mission de sensibilisation, les entrepreneurs locaux pourront déposer leur demande pour pouvoir bénéficier de la subvention », a confié Benoit Ngayou.

Hormis ces actions, le projet va appuyer les structures publiques et parapubliques comme le Guichet unique des opérations transfrontalières

(Guot), les ports autonomes de Pointe-Noire et de Brazzaville, l'Agence pour la promotion des investissements (API), le Conseil congolais des chargeurs, les Zones économiques spéciales. Le coordonnateur du Padec a indiqué que l'étude de référence permettra d'évaluer les résultats à mi-parcours et à la fin du projet. Celle-ci devrait également permettre de déterminer le niveau actuel du projet afin d'en ajuster les initiatives.

En effet, l'atelier de validation

du document a réuni à Brazzaville, le 24 janvier dernier, les principaux bénéficiaires, dont les représentants des ministères des Transports, des PME, de l'Économie et de l'Industrie, ainsi que les structures publiques citées précédemment. Pour obtenir ces résultats de terrain, le Padec a fait recours à un consultant international, qui a enquêté auprès des cibles. Au nombre des difficultés énumérées par le consultant figurent la question du climat des affaires, l'accès au

foncier, l'accès à l'électricité et à la connexion internet.

Dans ce contexte, l'expert a invité les autorités à travailler sur la problématique de l'application des réformes en matière du climat des affaires et à redynamiser le comité interministériel chargé de la question. Il a aussi plaidé en faveur d'un programme de renforcement des capacités des PME, ainsi que de poursuivre la modernisation des structures publiques de développement.

Fiacre Kombo

DOUANE CONGOLAISE

Le contrôle au niveau des frontières demeure un défi

Face aux menaces inhérentes aux activités transfrontalières, l'ensemble du personnel des douanes a été invité à servir au mieux les opérateurs économiques afin qu'ils accompagnent l'administration dans la réalisation des réformes.



Les participants à la Journée internationale de la douane

La douane congolaise a évoqué cette problématique à l'occasion de la Journée internationale de la douane célébrée le 26 janvier autour de trois thèmes, à savoir : Servir les personnes ; garantir la prospérité et protéger la planète. « Le gouvernement est disposé à nous accompagner pour que nos prestations aux frontières se hissent au niveau des standards internationaux. Pour y parvenir, votre adhésion aux mesures de réforme est indispensable. Vous êtes en conséquence invités à poursuivre la vulgarisation de nos mesures de réformes, méthodes, pratiques et procédures », a déclaré le directeur par intérim de la Douane, Serge Victor Ingoumba qui, a, par la même occasion, invité le personnel à créer en cette année nouvelle, un cadre de travail serein où règne un climat de confiance et de respect de l'éthique.

Rappelons que pour cette année, l'Organisation mondiale de la douane convie les douaniers et leurs partenaires à mutualiser les efforts autour du thème : « la durabilité au cœur de l'action douanière pour les personnes, la prospérité et la planète. »

A travers cette thématique, les administrations douanières, soldats de l'économie mondiale, sont appelées à se focaliser sur les actions capables de créer un environnement commercial sûr, sécurisé et durable, propice au développement socio-économique, sanitaire et environnemental favorable à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Rappelons que depuis quelques années, le gouvernement de la République s'emploie à moderniser l'administration des douanes à travers une panoplie des réformes institutionnelles et informatiques : création de guichet unique de dédouanement, les portails e.douane, e.pay douanes, mise en place d'un centre de performance avec webb Fontaine etc.

Lopelle Mboussa Gassia

AGRICULTURE

Le secteur bancaire congolais sensibilisé au forum « Grow Congo »

Les établissements bancaires et les institutions financières sont invités à se représenter au forum « Grow Congo Invest Agriculture » qui se tiendra le 25 février prochain, à Amsterdam au Pays-Bas.

Leur participation à cette rencontre visant à promouvoir les investissements dans les secteurs public et privé, afin de réaliser l'ambition de transformer l'agriculture congolaise, sera : de rassurer les potentiels investisseurs de leur disponibilité à leur faciliter l'accès au crédit dès qu'ils seront installés au Congo.

« L'agriculture est un secteur important de l'économie nationale qui doit bénéficier des appuis nécessaires pour son développement. Vous êtes les acteurs essentiels pour booster cette économie, et nous ne pouvons que vous placer au-devant de la scène, afin de contribuer au succès de cette rencontre », a déclaré le ministre de l'Agriculture, Henri Djombo, lors d'une réunion de sensibilisation au forum tenu le 27 janvier à Brazzaville. Ce dernier a, par ailleurs, relevé : « Nous allons vendre l'agriculture congolaise aux investisseurs et bailleurs de fonds. Nous allons donc devoir montrer les atouts de notre pays, notamment celui du système financier local. »

Dans son intervention, le représentant de la BCI a indiqué : « Nous sommes disposés à accompagner les agriculteurs. Seulement, les investisseurs ne viendront pas s'il n'y a pas d'attractivité fiscale.



Les représentants des établissements bancaires et institutions financières

Il faudrait revoir les droits de douane ». L'amélioration du climat des affaires, la formation des acteurs agricoles dans la gestion de leur exploitation, font, entre autres, partie des préalables à remplir.

Rappelons que ce forum sera une occasion pour le Congo de rechercher les voies et moyens de mécaniser et d'intensifier son secteur agricole. Il s'agira aussi de proposer des actions d'envergure, devant permettre l'augmentation de la production des denrées alimentaires.

Outre le sujet sur le forum, les participants ont été édifiés sur le Plan national de développement 2018-2022

qui consacre l'agriculture comme moteur principal de la croissance et de la diversification de l'économie afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

Les besoins en financement des projets initiés dans le cadre du PND, volet agricole, étant de 2 milliards de dollars, le gouvernement encourage de nouveaux projets et de nouvelles initiatives sur le partenariat public-privé.

En dépit des efforts que le gouvernement fournit pour promouvoir l'agriculture, le secteur agricole congolais a d'énormes défis à relever.

L.Mb.G.

ENVIRONNEMENT

Des experts en protection de la faune se réunissent à Brazzaville

Une rencontre consacrée à la préservation de la nature s'ouvre ce mardi dans la capitale congolaise et devrait contribuer à impulser la gestion durable des espèces sauvages.

Initiée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la réunion se tiendra dans la capitale congolaise, avec la participation des différents partenaires, le ministère de l'Économie forestière, le centre français de recherche agronomique pour le développement international, le centre de recherche forestière internationale, la Wildlife Conservation Society, l'Union européenne (UE) et le fonds français pour l'environnement mondial. Cette activité vise à renforcer la conservation de la faune sauvage, des écosystèmes et de leurs services, de même à améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des populations riveraines d'Afrique

Caraïbes Pacifique (ACP).

L'initiative est entreprise par le groupe des États ACP et cofinancée par l'UE à travers le onzième fonds européen de développement, à hauteur de quarante-cinq millions d'euros et le Fonds français pour l'environnement mondial.

Rappelons que l'enjeu de ce programme est de tester des approches innovantes de gestion de la faune qui pourraient être répliquées ensuite ailleurs. En Afrique centrale, les sites pilotes sont situés en République du Congo, au Gabon, en République démocratique du Congo et au Tchad.

Jesse Miambanzila (Stagiaire)

SANTÉ PUBLIQUE

Le gouvernement s'active pour prévenir le coronavirus

Le ministère en charge de la Santé procède aux derniers réglages visant à renforcer les contrôles au niveau des frontières dans le cadre de la prévention du coronavirus.

Le coronavirus s'est déclaré en Chine il y a quelques jours avant que d'autres cas de personnes contaminées ne révèlent ensuite en Thaïlande, aux Etats-Unis, en Corée du Sud et au Japon. Le bilan provisoire faisait état de 448 personnes touchées dont dix-sept morts dans le pays où le virus a été détecté. Des mesures sanitaires d'envergure sont prises

forcer les contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestre, aérienne, maritime », souligne un communiqué du ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Il s'agira, par ailleurs, de sensibiliser les transporteurs sur des mesures à prendre en pareille circonstance. Les contrôles



La ministre Lydia Jacqueline Mikolo

Les manifestations du virus font leur apparition moins de 24h après l'infection. Pour cela, le ministère en charge de la Santé exhorte la population à

la vigilance et à l'observation des règles d'hygiène de base : le recours à une formation sanitaire la plus proche en cas de fièvre ou de toux après

un séjour dans l'un des pays touchés, l'usage du savon au lavage de mains ou d'une solution hydro-alcoolique. Il est également conseillé d'éviter le contact avec une personne présentant des signes de type grippal après un séjour dans les zones en épidémie.

Dans le Plan national de développement sanitaire 2018-2022, la surveillance épidémiologique figure parmi les priorités. L'émergence de nouvelles maladies et affections ainsi que la survenue de nouveaux événements de santé publique justifie le renforcement de ladite surveillance pour faire face aux multiples menaces épidémiques qui surgissent de temps en temps. Pour le cas du coronavirus dont il est question actuellement, les mesures de contrôle que le gouvernement envisage faciliteront le passage de la détection à la riposte afin de juguler les conséquences du virus qui se sont révélées mortelles pour certains cas.

Rominique Makaya

« Nous allons renforcer les contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestre, aérienne, maritime »

dans ces pays-là pour maîtriser la situation et jusqu'à présent, aucun cas suspect n'est déclaré en Afrique.

Pour mettre les populations à l'abri du coronavirus, qui peut partir d'un bout du monde à l'autre au même rythme que des milliers de voyageurs qui parcourent le monde, le gouvernement met en place des mécanismes sanitaires à titre préventif. « Nous allons ren-

forcer les contrôles sanitaires au niveau des frontières terrestre, aérienne, maritime », souligne un communiqué du ministère de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Il s'agira, par ailleurs, de sensibiliser les transporteurs sur des mesures à prendre en pareille circonstance. Les contrôles

dont il est question concernent la prise systématique de la température, le lavage des mains et la collecte des informations qui permettront de tenir haut le niveau d'alerte. Le coronavirus est responsable des manifestations allant du rhume simple à la détresse respiratoire aiguë et grave. Les maux de tête, la toux, l'irritation de la gorge, un sentiment général de malaise s'y ajoutent.

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Les pédagogues édifiés sur l'éducation sexuelle des élèves

En vue d'inciter le personnel enseignant à informer les élèves des grossesses précoces, non désirées, des infections sexuellement transmissibles et le VIH-sida, l'association Azur développement a organisé, le 24 janvier à Brazzaville, une session de sensibilisation au profit des pairs éducateurs.

L'objectif a été de contribuer à la promotion des droits à la santé sexuelle et de la reproduction. La rencontre s'inscrivait dans le cadre du projet intitulé « Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables » subventionné par l'Union européenne. Le projet vise à sensibiliser les éducateurs aux droits à la santé sexuelle et de la reproduction, aux grossesses précoces, aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH-Sida ainsi qu'avoir un échange sur l'éducation sexuelle avec ces derniers.

La session a regroupé les enseignants venus des écoles primaires, collèges et lycées des six arron-

dissements de Brazzaville : Talangaï, Djiri, Moungali, Makélékélé, Mfilou-Ngamaba et Madibou. Les enseignements ont été donnés en panels sur les thèmes différents : « Les droits en santé sexuelle et de la reproduction » développé par le juriste Roméo Mbengou. L'orateur a souligné la mauvaise santé en matière de reproduction. Selon lui, plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année des complications de l'accouchement et de grossesse. Au Congo, a-t-il expliqué, une loi spécifique sur le droit de la santé sexuelle et de la reproduction n'existe pas. Roméo Mbengou a toutefois ajouté que les femmes ont droit à la vie, liberté et à la sécurité.

Une juvénilité de l'épidémie du VIH au Congo

L'inspecteur au Conseil national de lutte contre le VIH-sida et des maladies endémiques, Charles Roger Diankembo, a insisté sur le dépistage avec les trois étapes de la maladie : la séroconversion, la séropositivité ainsi que l'étape du sida dans sa communication lors du panel sur le thème « La prévention des grossesses précoces, non désirées, les maladies sexuellement transmissibles et le VIH-sida ». Il a rappelé le taux de prévalence de toutes les couches. En 2018, la prévalence nationale des jeunes âgés de 18 à 49



Les participants

ans : 2,6%. Chez la femme : supérieure à 3,7%, chez l'homme : 1,6% et chez la femme enceinte : 3,6%. « Il y a une juvénilité de l'épidémie au Congo car les filles sont les plus exposées que les garçons », a-t-il dit. Le chef de service et coordinateur des œuvres scolaires et coordonnateur de l'Unité de gestion des projets pour le département de Brazzaville, Evariste Mondikabeka, est intervenu sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire.

L'éducation, a insisté l'orateur, est considérée comme le fondement de tous les systèmes. A cet effet, le citoyen doit être apte et fort dans le processus d'apprentissage et d'acquisition des compétences. Il doit avoir toutes les informations

nécessaires et être responsable de bâtir une société pleine d'épanouissement pour répondre aux grands défis : la promotion des droits de la santé, des droits liés à la sexualité et la vivre en toute responsabilité. Notons que cette session de formation des enseignants a été marquée par la présence de quatre jeunes élèves du collège Gampo-Olilou mandatés par leur hiérarchie. Interrogé de leur présence à cette cérémonie, ils ont expliqué que cette formation touche les élèves qui ne prennent plus leur avenir au sérieux.

Bénice Loubaki en classe de 4e B a exhorté ses condisciples à ne pas tomber enceintes avant l'âge de 18 ans. Aux parents, elle leur a demandé de ne pas abandonner ni

se laisser à éduquer leurs enfants qui sont l'avenir de demain. « Les élèves ne doivent pas avoir des abus sexuels et, surtout, passer leur temps devant les images malsaines », a-t-elle indiqué. Theresia Marlice Mbougou a invité, pour sa part, ses amis à aimer les études au lieu de se lancer dans le désir sexuel qui a des conséquences néfastes : les grossesses précoces et autres maladies qui peuvent gâcher toute leur vie. « J'ai été effrayée d'apprendre le taux de prévalence du VIH au Congo. A cela, j'exhorte mes amis à s'abstenir ou à utiliser le préservatif pour limiter les dégâts », a-t-elle renchéri.

Lydie Gisèle Oko

« J'ai été effrayée d'apprendre le taux de prévalence du VIH au Congo. A cela, j'exhorte mes amis à s'abstenir ou à utiliser le préservatif pour limiter les dégâts »

PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

L'insécurité à Poto-Poto au centre d'une rencontre

À l'initiative du député de la troisième circonscription de Poto-Poto, Ferréol Constant Patrick Gassackys, une réunion sur la recrudescence de la violence dans le troisième arrondissement a été organisée le 26 janvier à Brazzaville.



Le présidium de la réunion

Les participants à la réunion à laquelle prenaient part le représentant du maire de Poto-Poto, les élus locaux, les représentants de la force publique, les chefs de quartier et blocs et les communautés étrangères, ont débattu des causes de l'insécurité et des propositions pour en réduire les cas d'assassinats crapuleux et des vols à main armée.

Introduisant le sujet en débat, le député Ferréol Gassackys a rappelé qu'il s'agit d'un échange interactif pour venir à bout de la recrudescence de la violence dans sa circonscription électorale.

« Les enfants qui commettent des crimes dans notre quartier appartiennent à des familles bien connues. Nous avons associé la police et la gendarmerie à ces échanges parce qu'elles ont besoin de la participation de la population dans le processus d'éradication de la criminalité. La population doit aider la force publique en dénonçant les supposés criminels », a-t-il expliqué.

Au cours des échanges, plusieurs intervenants ont relevé le fait que de nombreuses familles protègent leurs enfants criminels. De

plus, les citoyens, selon le même intervenant, courent le risque d'être léchés par les voisins au motif qu'ils ont dénoncé leur fils auprès de la police ou des autorités judiciaires.

A propos de la justice, un autre intervenant a marqué son étonnement de constater qu'un supposé criminel arrêté puis incarcéré à la maison d'arrêt central de Brazzaville retrouve sa liberté après quelques semaines sans être jugé. « *Devant cette évidence, nous pouvons conclure, sous réserve de se tromper, que les autorités judiciaires et policières sont complices soit avec les criminels soit avec leurs parents* », a-t-il déclaré.

Abordant le point sur les mesures à prendre à court ou long terme pour mettre fin à la montée de la criminalité à Poto-Poto, en particulier et dans les grandes villes du Congo, en général, les participants ont proposé entre autres des patrouilles pédestres de la police et de la gendarmerie ; des activités pour lutter contre l'oisiveté des jeunes ; l'implication véritable des chefs de quartier et de bloc dans la dénonciation des

supposés criminels, etc.

En ce qui concerne les patrouilles pédestres, les représentants de la force publique présents à cette réunion ont essayé d'en édifier les participants en expliquant que l'époque de la milice populaire qui organisait ces genres d'opération est révolue. Par ailleurs, ont-ils assuré, la question va être étudiée en profondeur par les autorités habilitées.

Pour ce qui est des activités luttant contre le désœuvrement des jeunes, un conseiller municipal a proposé la création d'une société de déchargement des containers. A ce sujet, les commerçants grossistes présents à la réunion ont évoqué la question de la surveillance accrue des travailleurs car, ont-ils révélé, plusieurs expériences de ce genre ont échoué à cause de l'immoralité des jeunes congolais.

De son côté, le représentant de l'administrateur-maire de Poto-Poto a attiré l'attention des chefs de quartier et des bloc sur leur manque de discrétion. Beaucoup de plaintes, a-t-il insisté, parviennent dans ce sens au siège de la mairie.

Roger Ngombé

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ABANDONNÉS

Virginie Itoua Onanga vise l'amélioration de la pouponnière de Mougali

Cadre du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, la nouvelle directrice de la crèche pouponnière de Mougali a souhaité travailler en collaboration avec tout le personnel afin d'améliorer les services de cette structure publique.

Virginie Itoua Onanga a émis ce souhait lors de la cérémonie de passation de service, le 24 janvier, à Brazzaville. S'inscrivant dans la lignée de sa prédécesseuse Elalie Massamba qui est admise à la retraite, Virginie Itoua Onanga a estimé que pour réussir sa mission, l'apport de tout un chacun est crucial. « *Nous devons travailler ensemble afin de redonner à cet établissement sa vraie image. Nous sommes*



Virginie Itoua Onanga

tous conscients des difficultés mais je crois qu'ensemble nous pouvons les surmonter », a-t-elle indiqué.

La pouponnière de Mougali III est une structure publique de garderie. Elle s'occupe des enfants abandonnés. Grace à sa crèche, cet établissement qui

est placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales reçoit aussi les enfants dont les parents sont disponibles la journée. Elle facilite, en outre, l'adoption des enfants selon la loi.

Notons que cette structure reste sans nul doute l'un des organes publics qui répond aux exigences de la loi de lutte contre la traite des personnes, notamment dans ses dispositions relatives à la prévention, l'identification, la protection et l'assistance aux victimes et témoins de ce fléau, considéré comme l'esclavage des temps modernes.

Rude Ngoma

« Nous devons travailler ensemble afin de redonner à cet établissement sa vraie image. Nous sommes tous conscients des difficultés mais je crois qu'ensemble nous pouvons les surmonter »

CENTRAFRIQUE

Une épidémie de rougeole fait trente-trois décès

Se basant sur des données enregistrées dans différents districts sanitaires du pays, le ministre de la Santé, Pierre Somse, a indiqué, vendredi, que des milliers d'enfants sont atteints de rougeole.

« Les statistiques sont alarmantes », à en croire le Dr Pierre Somse, car « en 2018, 241 cas ont été enregistrés tandis que 3. 653 cas enregistrés dans la période 2019, début 2020, avec 53 décès. Plusieurs cas sont signalés dans les villes provinciales du nord et du centre telles que Paoua, Vakaga, Nana-Gribizi, Batangafo, Bocaranga, Ngaoundaye et Bambari ».

En effet, les données épidémiologiques de la période allant de février 2019 à janvier 2020 indiquent que le pays a enregistré trois mille six cent cinquante-trois cas de rougeole parmi lesquels on compte trente-trois décès dans les vingt-quatre districts sanitaires.

Face à cette situation, le mi-

nistère de la Santé « déclare officiellement l'épidémie de la rougeole en République centrafricaine ». Sans attendre, le gouvernement et ses partenaires ont déjà mis en place une stratégie de riposte contre la maladie en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF). « *Cette situation est due à l'accumulation des cas non-vaccinés. Avec les partenaires de la vaccination œuvrant dans les districts affectés, des ripostes localisées sont organisées. Vingt-quatre districts de santé sur les trente-cinq que compte le pays ont un risque élevé pour une épidémie de rou-*

geole », a fait savoir le ministre de la Santé.

« *Pour identifier la rougeole, chers parents, il suffit de constater qu'il y a un écoulement nasal, accompagnée d'une conjonctivite avec larmoiement, le gonflement des paupières, rougeur des yeux et gêne à la vue de la lumière, une toux, une grande fatigue, une forte fièvre oscillant entre (39-40°C)* », a indiqué le membre du gouvernement.

Enfin, il a exhorté les parents au respect des mesures d'hygiène et à faire vacciner leurs enfants de 0 à 59 mois contre la rougeole. « *Le vaccin est le seul moyen de lutter contre la maladie* », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

Plusieurs morts et blessés dans un affrontement inter-ethnique

Un violent combat oppose depuis samedi dans la soirée deux ethnies (Rounga et Kara), proche du district sanitaire à Bria, chef-lieu de la Haute-Kotto. Les combats se poursuivent selon le préfet, Evariste Binguindji.

« *C'est un combat entre Kara et Rounga. Finalement le combat s'est généralisé. Donc là au niveau du quartier aux alentours de l'hôpital et du centre commercial, la situation est incontrôlable. Il y a trop de dégâts, des cas de morts et blessés* », a confirmé le préfet de la Haute-Kotto Thierry Evariste Binguindji.

Face à ces violences communautaires, les autorités politico-administratives et la Minusca se sont rencontrées pour tenter de trouver une solution au conflit entre les groupes ethniques.

« *Je viens de tenir une réunion avec la Minusca pour essayer d'interposer. Parce que c'est depuis hier à 18 heures que des armes lourdes ont commencées à être étendues. Pour le moment, à ma résidence, plusieurs personnes y ont trouvé refuge et les tensions restent vives au moment où je vous parle* », a rapporté le préfet.

Pour le moment, il est difficile d'établir un bilan définitif, mais selon cette même source, certains blessés transférés dans un hôpital privé ont succombé.

« *Dans un hôpital privé où je me suis rendu, j'ai vu déjà deux morts sur les neuf blessés transférés pour des soins médicaux et sur le terrain, d'après nos informations, il y a des morts dans les coins* », a précisé Evariste Binguindji.

Y.R.Nz.

INVESTISSEMENTS

Un forum pour présenter les opportunités d'affaires du Niari

En vue d'attirer les investisseurs dans ce département et contribuer au développement du pays, la Chambre de commerce d'industrie d'agriculture et des métiers de Dolisie (CCIAM) et ses partenaires organiseront, du 8 au 10 avril, à l'hôtel de la Préfecture le forum «Investir dans le département du Niari».

Axé sur le thème «Investissements et opportunités d'affaires», l'évènement sera placé sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement. Le forum «Investir dans le Niari» initié par la Chambre de commerce de Dolisie, l'Initiative pour le développement Local (IDL) et le Cabinet d'expertise Business Consulting & Logistique (Buscolog) entre dans le cadre de la diversification de l'économie nationale ainsi que des initiatives visant à permettre au pays de sortir de la situation de crise qu'il traverse. L'activité, qui sera parrainée par le Conseil départemental du Niari, a pour objectif de présenter aux investisseurs les opportunités d'investir dans ce département et de faciliter les échanges entre les porteurs de projets, les investisseurs et les pouvoirs publics.

Sont attendus à ce forum les professionnels des filières agroalimentaires, les investisseurs, les chercheurs, les formateurs, les cabinets d'expertise et bureaux d'étude, les fournisseurs d'équipements de transformation des produits agricoles et d'emballages

et autres. «Nous envisageons de créer une zone de transformation des cultures de base dans notre département. A travers le forum, nous voulons aussi attirer les investisseurs en vue de réaliser ce projet et réduire l'importation des produits agricoles dans le pays», a indiqué Jean Jacques Ondongo Is-

«Nous envisageons de créer une zone de transformation des cultures de base dans notre département. A travers le forum, nous voulons aussi attirer les investisseurs en vue de réaliser ce projet et réduire l'importation des produits agricoles dans le pays»,

sambé, directeur gérant du CGA Buscolog, commissaire général du forum.

Plusieurs thématiques seront développées en marge de cette rencontre que la Chambre de commerce de Dolisie organisera avec ses partenaires. Celles-ci porteront notamment sur le cadre incitatif des investissements au Congo-Brazzaville, les projets de grandes envergures en quête de partenaires techniques et financiers, le financement du secteur privé congolais (perspectives de la BAD, BDEAC, SFI, BGF, Société générale, BSCA, Banque postale, UBA, Crédit du Congo, BCI, BCH LCB, les Mucodec, les Fonds de garantie et compagnie d'assurance). Des stands seront mis à la disposition des participants pour l'exposition de leurs produits. Les inscriptions au forum sont déjà ouvertes. Les personnes ou structures intéressées peuvent avoir plus d'informations ou s'inscrire en contactant la Chambre consulaire du Niari sur internet à cciamdolisie@gmail.com.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Le Congo appelé à doubler d'efforts

Le directeur pays représentant de l'Onusida au Congo, Baruani Yuma Kilundu, a invité le 25 janvier le gouvernement congolais à doubler d'efforts au niveau de la prévention de transmission du VIH/Sida de la mère à l'enfant afin d'atteindre la stratégie 3/90 d'ici à 2030.

La faible prise en charge des enfants ayant accès au traitement antirétroviral à moins de 20% pourrait faire que le Congo n'arrive pas à l'élimination de la pandémie d'ici à 2030, a-t-il expliqué.

A cet effet, poursuit Baruani Yuma Kilundu, l'Onusida continue à travailler avec les partenaires nationaux pour améliorer les pourcentages afin de s'approcher de l'ambition de l'Onusida : inciter les communautés à connaître leur statut sérologique, rendre accessible le traitement antirétroviral ainsi que supprimer la charge virale des personnes recevant le traitement antirétroviral. Le représentant de l'Onusida a fait la déclaration lors de la journée santé et bien-être ouverte au personnel du Système des Nations unies afin de leur permettre de pratiquer les activités physiques en vue de prévenir les maladies cardiaques, sources de diabète, tension et bien d'autres. La journée a été marquée de la pratique du sport et s'inscrivait dans le cadre des activités de lutte contre le VIH/Sida. L'objectif a été d'encourager ce personnel à effectuer le test de dépistage du VIH, la tuberculose et de l'hépatite B afin d'inciter les autres à se faire dépister et passer le message de gratuité du traitement.

Au Congo, près de cent mille personnes vivent avec le VIH/Sida.

Parmi elles, 60% de malades ont accès au traitement antirétroviral. Les femmes enceintes vivant avec le VIH ayant accès au traitement représentent près de 35 et 36% pour que leurs enfants ne vivent pas avec le VIH. Le directeur pays a, par ailleurs, énuméré les aides de son organisation au Congo dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Parmi celles-ci, figurent, la dotation d'un outil pratique de dernière génération, un cadre stratégique national qui couvre la période de 2019 à 2022, la mobilisation des capitaux auprès du Fonds mondial.

Pas de discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH

Les personnes vivant avec la maladie méritent une attention particulière et une solidarité de la communauté avec une acceptation sociale sinon elles vivront dans la clandestinité avec le risque de contamination de la maladie. « La connaissance du statut sérologique permet de mieux gérer sa vie et d'installer une prise en charge adéquate. Etre déclaré séropositif ne signifie pas que la vie s'est arrêtée. Le Sida est une maladie chronique que l'on peut travailler sans problème. Tout le monde peut l'éviter et l'attraper », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

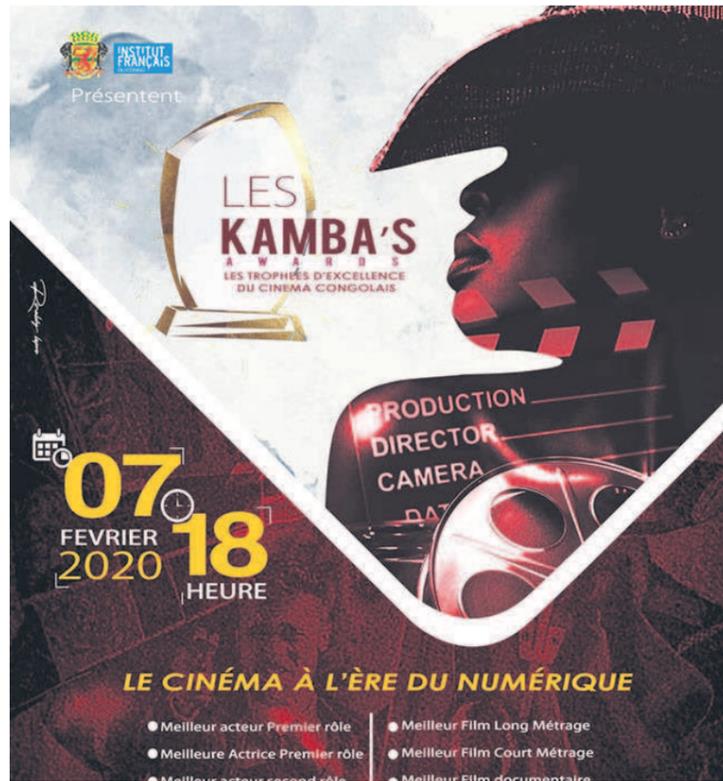
KAMBA'S AWARDS

La deuxième édition prévue le 7 février à l'IFC

Trophée d'excellence du cinéma congolais, la deuxième édition des Kamba's Awards se tiendra le 7 février à l'Institut français du Congo (IFC) sur le thème : « Le cinéma à l'ère du numérique ». En amont de cette cérémonie de remise de prix destinés aux acteurs du cinéma et de ses métiers, des ateliers de formation seront organisés à l'endroit des nominés.

Honorer par voie d'émulation les différents acteurs œuvrant dans le domaine du cinéma congolais ; stimuler la création autour du cinéma ; informer et former les acteurs sur le fonctionnement de l'écosystème du cinéma, tels sont les objectifs auxquels s'assignent Les Kamba's Awards. « Malgré quelques années de déclin, le cinéma congolais renait, aujourd'hui, de ses cendres. Et, à travers les Kamba's, nous souhaitons contribuer à son rayonnement, tant au niveau national qu'international. En effet, tous ces jeunes artistes talentueux qui constituent la richesse artistique du Congo méritent d'être honorés et encouragés afin de participer davantage au développement de ce secteur pourvoyeur d'emploi et générateur de revenu », estime Claver Lembouka, directeur de la Cinématographie et de l'organisation des Kamba's Awards.

Pour sa deuxième édition, il y a, au



total, douze catégories de distinctions dont les nominés restent à dévoiler. Prix de la meilleure actrice et du meilleur acteur premier rôle ; prix de la meilleure actrice et du meilleur acteur second rôle ; prix de la révélation féminine et de la révélation masculine ; prix du meilleur film long métrage ; prix du meilleur film court métrage ; prix du meilleur film documentaire ; prix du meilleur réalisateur ; prix du meilleur scénario et enfin, prix d'honneur.

En parallèle conçus dans une approche d'échange, de partage et de rencontre, les Kamba's Awards accueilleront, dans la période allant du 1er au 6 février, des séances de formation UBK (Urban Brazza Kelasi) sur les métiers du management culturel et spécifiquement sur le cinéma, avec la participation des acteurs de la diaspora et d'autres pays du continent. Plusieurs thématiques à développer lors de ces ateliers, telles que : Comprendre l'écosystème et le fonctionnement de l'industrie du cinéma ; la

gestion et administration de carrière artistique ; réalisation, écriture et jeu d'acteur. « L'année dernière, on a assisté à la naissance de plusieurs réalisateurs, acteurs, techniciens ainsi qu'à une production riche et abondante, utilisant uniquement la main-d'œuvre locale. Un élan, évidemment à conserver au fil du temps. C'est ainsi qu'en matière de formation, nous enseignerons aux participants des stratégies et outils efficaces afin de rendre attractives et compétitives les productions congolaises », a souligné Beril Nzila, coordonnateur des Kamba's et de la section formation.

Notons que les Kamba's Awards tirent leur nom de Sébastien Kamba, premier cinéaste congolais. Ils sont organisés en partenariat avec le ministère de la Culture et des arts, l'IFC de Brazzaville, la start-up culturelle Kangroov entertainment industry et quelques personnalités.

Merveille Atipo

LECTURE

A la découverte de la Soirée Palabre-palabre chez Chrysonne Diangouaya

Une nuit au rythme du récital de l'artiste Alvie Bitemo sera en partage ce 1er février au Centre de danse Chrysonne Diangouaya à Paris.



Le premier samedi soir de février 2020, le Centre de danse Chrysonne Diangouaya ouvrira ses portes pour accueillir les passionnés de lecture et les mélomanes de l'artiste congolaise Alvie Bitemo.

Ce rendez-vous organisé tous les deux mois, s'articule autour du théâtre, de la musique, de la lecture, de la danse, du conte, percussion, chant, exposition, peinture, défilé de mode, dégustation culinaire et des débats.

Pour cette programmation de début d'année, une lecture faite par Lilita Nsondé et Alvie Bitemo pour les œuvres le cri de la girafe, lofomboli l'oiseau aux pouvoirs magiques de Chrysonne Diangouaya. Alexandra la Colombienne lira, quant à elle, Ma sœur étoile et moi d'Alain Mabanckou. Carolina Orozco offrira un spectacle de danse. Un débat « palabre-palabre » sur le thème « la Racine Curcuma ». Une exposition-vente des créations de bijoux d'Ella Kinzonzi se tiendra également durant ces activités artistiques

Marie Alfred Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile du Congo prend le dessus sur AC Léopards

Les Stelliens ont difficilement battu, 1-0, les Fauves du Niari, le 26 janvier au stade Alphonse Massamba-Debat, en clôture de la quatorzième journée de la compétition.



Une action du match Etoile du Congo - Ac Léopards/Adiac

Si l'AC Léopards s'est procuré plus d'occasions durant la rencontre, jusqu'à inscrire un but qui a été annulé par l'arbitre à cause d'une action hors-jeu, la formation de l'Etoile du Congo a joué sur le pragmatisme. Une stratégie certes inquiétante mais rentable car elle a permis de marquer le seul et unique but de la rencontre.

C'est en effet, le surprenant Yann Moukombo qui a profité d'un mauvais arrêt du gardien des Fauves pour inscrire, à la 82e minute, son premier but de la saison. AC Léopards qui avait tout donné était obligé de s'incliner devant la confirmation de la suprématie de l'Etoile, surtout après le match nul (1-1) de la phase aller. Avant cette rencontre, Diables noirs avait dominé V Club Mokanda sur le même score tandis qu'à Owando, le leader, AS Otoho a fait l'essentiel devant Tongo FC, en imitant le score de l'Etoile et Diables noirs. A Pointe Noire,

AS Cheminot s'est neutralisé avec la Jeunesse Sportive de Talangai (0-0). Le samedi, deux rencontres sanctionnées par le même résultat (1-1) ont été disputées. Il s'agit du match qui a mis aux prises le Racing Club Brazza à Patronage et celui qui a opposé Interclub à Nico-Nicoyé.

Bien avant, c'est-à-dire le jeudi 23, lors de l'ouverture de cette journée, Cara avait reçu sa dose. Le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) était, en effet, battu, 0-3, au stade Alphonse Massamba-Debat par le FC Kondzo. En tout cas, si Cara a commencé le match avec les faveurs des pronostics, FC Kondzo, pour sa part, avait toujours en tête la défaite 1-2 de la phase aller, et a sûrement commencé le match avec un esprit revancharde. Sa ténacité l'a permis de devancer, pour le moment, son adversaire.

Rude Ngoma

NBA

Kobe Bryant est mort dans un accident d'hélicoptère

Kobe Bryant, une des plus grandes stars NBA de tous les temps, est décédé dimanche matin dans le crash de son hélicoptère, survenu à Calabasas dans le sud de la Californie, ont annoncé le gouverneur de Californie et la maire de la ville.

« Nous pleurons la mort tragique et prématurée d'une icône californienne et d'une légende du basket-ball, Kobe Bryant », a écrit Gavin Newsom dans un communiqué.

Dans un e-mail à l'AFP, la maire de Calabasas Alicia Weintraub a confirmé cette information : « Oui, c'est confirmé », a-t-elle écrit.

Selon TMZ, le site américain d'actualités sur les célébrités, qui a annoncé le premier la tragédie, le basketballer, père de quatre enfants,

était à bord de son hélicoptère privé avec quatre autres personnes, lorsque celui-ci est brusquement tombé, avant de s'enflammer. Aucune personne n'a survécu au crash. La cause de l'accident n'est pas encore connue.

Quintuple champion NBA avec les Lakers, son club de toujours,

double champion olympique avec Team USA en 2008 et 2012, Bryant était un des plus grands basketballers que l'histoire ait connue.

Sa mort a provoqué un tsunami de réactions empreintes de grande émotion, tandis que ni les Lakers ni la Ligue nord-américaine de basket n'avaient eux pas encore réagi.

« C'est une terrible nouvelle ! », a tweeté dimanche le président américain Donald Trump.

« Je suis abasourdi, a commenté par le même canal l'ex-star de la NBA Scottie Pippen. C'est tout simplement un jour incroyablement triste et tragique. », a-t-il encore écrit.

Quelques minutes après l'annonce de la mort de Bryant, avant même qu'elle ne soit confirmée, NBA TV a bouleversé ses programmes pour déjà évoquer sa mémoire.

Sur les parquets dimanche, huit matches sont au programme. Après concertation entre joueurs, franchises et la NBA, tous ont été maintenus en observant 24 secondes de silence en hommage au « Black Mamba », qui a d'abord porté le numéro 8 puis le 24 au cours de ses 20 années de carrière aux Lakers.

La disparition de « Black Mamba », l'un des sept joueurs à avoir inscrit plus de 30.000 points en carrière et une idole de plus d'une génération de sportifs, à commencer par LeBron James, intervient 25 jours après la mort de David Stern, l'ancien « commissioner » de la NBA qui l'avait fait prospérer et devenir une marque mondiale.

Les hommages, ce dimanche soir, sont nombreux: de Neymar à Barack Obama, en passant par Usain Bolt, Tony Parker et des millions d'anonymes.

Camille Delourme avec AFP



Kobe Bryant, star du basket mondial, est mort dans un accident d'hélicoptère dans le sud de la Californie (AFP)

« Nous pleurons la mort tragique et prématurée d'une icône californienne et d'une légende du basket-ball, Kobe Bryant »

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 29^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala est entré en jeu à la 80^e lors du match nul d'Accrington sur le terrain de Burton (1-1). Avec ce résultat, Accrington Stanley reste dans la seconde partie de tableau (17^e avec 30 points).

Angleterre, 29^e journée, 4^e division

Première titularisation sous ses nouvelles couleurs pour Christoffer Mafoumbi. Malgré quelques interventions, dont deux notables face à Roles puis O'Neil, l'interna-

tional congolais s'est incliné à la 68^e. Morecambe partage les points avec Cambridge et reste 23^e et avant-dernier avec 23 points.

Oldham prend un point à Salford (1-1). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 69^e. Oldham est 20^e avec 30 points.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry était titulaire lors de la défaite de Zulte-Waregem à Antwerp (1-2). Sa 3^e titularisation de la saison.

Sans Jordi Mboula, blessé, le Cercle de Bruges s'incline face à Anderlecht (1-2).

Le club, où Guy Mbenza aurait signé pour 3 ans et demi, est lanterne rouge avec 7 points de retard sur le premier non-relégable. Zulte-Waregem est 8^e avec 31 points.

Belgique, 10^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Entré à la 65^e, Yhoan Andzouana ouvre le score à la 74^e. Mais Westerlo égalise à la 75^e. Roulers prend finale-

ment 1 point (1-1). L'ancien Monégasque inscrit son 4^e but de la saison.

Le Beerschot Wilrijk chute à Virton (0-1). Sans Dylan Saint-Louis, absent de la feuille de match, mais avec Prince Ibara, titulaire et averti à la 61^e.

Scott Bitsindou, titulaire en défense, et Lommel prennent un point sur le terrain de l'Union-Saint-Gilloise (2-2). Niels Bouékou n'était pas sur le banc bruxellois.

Belgique, 19^e journée, 3^e division

Averti lors du match précédent, Jordan Massengo était suspendu pour cumul de cartons lors du match nul du RWDM face au RFC Liège (2-2).

Sans Fred Salem-Ngabou, absent du groupe, La Louvière étrille Visé 4-0.

Ecosse, 23^e journée, 1^{re} division

Sans Clevid Dikamona, absent, Heart of Midlothian bat les Rangers (2-1). Ce succès surprenant permet au club d'Edimbourg de revenir sur ses plus proches rivaux (-1 sur Hamilton et -3 sur St-Mirren).

Espagne, 22^e journée, 3^e division, groupe 4

Baron Kibamba était titu-

laire lors de la victoire de la réserve de Séville face à Carthagène (1-0). Averti à la 44^e.

Israël, 20^e journée

Le Sektzia Nes Tziona de Romaric Etou est vaincu sur le terrain du Beitar Jérusalem (0-1). Et reste lanterne rouge.

Suisse, 19^e journée, 2^e division

Les Grasshoppers de Zurich sont ralentis sur le terrain de Chiasso, la lanterne rouge (1-1). Sans Kévin Monziano, absent. Les Zurichois sont deuxièmes à six points de Lausanne et Igor Nganga.

Turquie, 19^e journée, 2^e division

Remplaçant, Dzon Delarge a été lancé à la 60^e alors que Boluspor était mené 0-2 chez l'Adana Demirspor. A la 86^e, servi dans sa course par Durak, l'attaquant de 30 ans entre dans la surface, résiste au retour de Rossoul et envoie le cuir dans les filets adverses d'un petit piqué. Son premier but en compétition depuis le 3 novembre 2018. Finalement, Boluspor prend le point du nul (2-2) et revient à trois longueurs du BB Ankaraspor, premier non relégable.

C.D.



Muet depuis novembre 2018, Dzon Delarge a retrouvé le chemin du but (DR)

BÂTIMENTS

Fissuration des maisons en zones marécageuses

L'état marécageux de la ville océane cause des fentes et autres impacts sur des édifices construits abusivement. De l'avis des spécialistes en génie civil et des architectes, certaines maisons de type R+7 courent le risque de s'effondrer dans les années à venir.

Outre l'occupation incontrôlée de l'espace, les Ponténégrins font construire des maisons, surtout à étages, sur des terrains sablonneux et marécageux. Cela n'est pas sans risque, puisque Pointe-Noire, ville côtière, est bâtie sur du sable, des marécages et de nombreuses rivières qui arrosent la ville. Dans les nouveaux arrondissements, Mongo-Mpoukou et Ngoyo, on assiste à la construction anarchique des maisons. Au niveau du centre-ville, l'extension en surface s'est brutalement arrêtée au profit des bâtisses à étages. Et on se demande si une étude préalable du terrain a été faite. En moins de quelques années, la ville a grandi de façon exponentielle, les constructions ont consommé toutes les parcelles de terrain et sont sorties des limites originelles.

Construire des maisons à étages sur une zone marécageuse exige des précautions

De nombreuses personnes abordées, notamment des maçons et experts en génie civil, donnent des avis pour la plupart qui vont dans le même sens. Selon eux, il n'est pas impossible de construire



sur un terrain marécageux, mais il faut d'abord étudier le terrain. Cela exige un lourd investissement pour dompter le terrain sur lequel doit être bâtie une maison à étages. « Nous ne faisons que notre travail, l'étude du terrain à construire ne relève pas véritablement de nous. Nous pouvons dire que plusieurs étapes préalables viennent avant le travail du maçon. Et si après deux ou trois ans, la maison présente

des fissures, c'est qu'il a manqué quelque chose dans la fondation de la maison », a indiqué un jeune maçon abordé sur un chantier. Pour les experts en urbanisme et territoire, la construction des maisons à étages sur un terrain marécageux pose toujours quelques difficultés. Elle engendre des conséquences regrettables dont la perte brutale de la maison par effondrement due aux eaux souterraines se

« Une construction verticale à Pointe-Noire situant à quelques mètres de la surface. Cependant, sur les terrains marécageux, les spécialistes conseillent de construire en profondeur, en créant des stratégies pour ramener un sol de son état sablonneux-mouvant à un état solide et ferme. Un maître maçon rencontré sur un chantier, qui a requis l'anonymat, s'est expliqué : « Nous savons que la ville de Pointe-Noire est une ville marécageuse. Donc, ceux

qui souhaitent construire des maisons à la verticale sur des terrains marécageux prennent des précautions. Ainsi, outre les frais d'investissement pour des fondations et autres, il faudra prévoir des frais pour la réalisation des évacuations des eaux ». Les constructions sur des terrains marécageux dans la ville de Pointe-Noire poussent à penser que certaines d'elles ont été implantées à la va-vite, ne respectant pas certaines précautions. Notons que la construction des maisons à étages sur certaines zones marécageuses exige un certain nombre d'obligations à respecter. Si l'eau est en surface, on peut l'assécher par drainage et les fondations doivent reposer sur des colonnes de béton dont la profondeur dépend de l'étude de ce sous-sol. Urbaniser une cité marécageuse par des constructions verticales abusives, ce n'est pas toujours bon. Il vaut mieux envisager des maisons à hauteur moyenne, car les glissements de terrains et autres catastrophes naturelles engendrés par le changement climatique auront un mot à dire sur ces habitations à étages.

Faustin Akono

MUSIQUE

Jean Didace Bemou appelle les chroniqueurs culturels au patriotisme

L'artiste a interpellé les chroniqueurs culturels à donner l'opportunité d'expression à tous les musiciens.



L'orchestre Didace Music/Adiac

Le chanteur congolais installé à Nancy en France depuis 32 ans peine à se communiquer avec le public de son pays faute d'accès aux médias. « C'est difficile d'évoluer en musique au Congo, nous constatons qu'il y a un clan. Si tu n'appartiens pas à ce milieu, tu n'es pas considéré. Et il est impossible d'évoluer, je veux être sur la scène, mais je me sens bloqué. Du coup, nous sommes obligés de produire lorsqu'il y a des événements », a déploré l'artiste.

C'est d'ailleurs la raison d'être du concert qu'il a organisé, le 24 janvier, dans la capitale économique, à l'occasion de la soirée gala relative au lancement de la campagne de sensibilisation des textes nationaux

sur les droits des peuples autochtones initiée par la direction interdépartementale de la Promotion des peuples autochtones. Cette opportunité a permis au chanteur Jean Didace Bemou et son groupe de Brazzaville d'interpréter quelques titres issus de son dernier album « Scène de vie courante ». « Nous voulons bien élever haut la culture congolaise mais j'ai l'impression que si quelqu'un vient de l'Europe, on ne le reçoit pas », a-t-il regretté. Et de poursuivre : « Je demande aux médias congolais d'être patriotiques car sans eux nous sommes rien. »

Cependant, malgré les freins constatés au niveau des médias, Didace Bemou a de bonnes ambitions

pour ses jeunes qui sont encore à Brazzaville. Le groupe Didace Music se produira la première semaine du mois de février à Oyo, dans le département de la cuvette, avant de se rendre à Kinshasa. « J'aimerais bien que la musique congolaise évolue sous d'autres cieux et les médias doivent ouvrir les portes à tous les artistes pour leur permettre d'aller de l'avant », a-t-il conclu. Jean Didace est chanteur, compositeur et arrangeur. Il centre sa musique sur la souffrance, la mélancolie et les faits de société. Son premier album « Nostalgie » est sorti en 1992 et le deuxième en 1994. En 2009, l'opus « Bouillon » et l'album « Etincelle du Congo » a été réalisé en 2014.

Charlem Léa Itoua

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les feux de signalisation bientôt réhabilités à travers les principales artères

L'annonce a été faite par Jean François Kando, maire de Pointe-Noire, à l'occasion d'une rencontre citoyenne, le dimanche 26 janvier, avec les Ponténégrins.



Une vue des participants

Au cours de cet échange, le maire a expliqué que ces feux de signalisation seront alimentés par des panneaux solaires en vue de pallier les difficultés d'électricité. En plus des feux de signalisation, l'orateur prévoit aussi l'organisation dans les prochains jours d'un vaste programme de planting d'arbres pour mieux lutter contre les ravins et les érosions dans la ville.

Cependant, les participants ont posé quelques questions au maire relatives au quotidien des habitants de la ville océane, notamment les problèmes d'insécurité avec le phénomène des « bébés noirs », les débordements des cours d'eau, les érosions et l'ensablement de certains quartiers, les difficultés du transport urbains causés par des trajets fractionnés, la conduite des taxis par des chauffeurs de nationalité étrangère, l'insuffisance d'électricité et d'eau, les nuisances sonores, les dangers de consommation des produits congelés, le chômage des jeunes, le développement des réseaux de prostitution et autres.

Séverin Ibara

DISTINCTION

Belinda Ayessa élevée au grade de Chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'Italie

La directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a été élevée au grade de Chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'Italie par le président de la République italienne, Sergio Mattarella.

La cérémonie de remise des insignes dudit ordre, patronnée par l'ambassadeur d'Italie auprès de la République du Congo, Stefano De Leo, a eu lieu, le 25 janvier, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, et des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques. L'Etoile de l'Italie est une décoration civile prestigieuse accordée par décret du président de la République italienne à des personnalités qui se sont distinguées dans la promotion de l'amitié et de la collaboration entre l'Italie et d'autres pays, et particulièrement dans la préservation de la culture et la promotion des rencontres entre les cultures dans l'intérêt d'une coexistence pacifique et d'une compréhension entre les peuples.

Pour le diplomate italien, cet événement marque une date importante dans les relations entre

l'Italie et la République du Congo et, est célébré avec tous ceux qui partagent les valeurs de la liberté, de l'égalité et de la fraternité incarnées par Pierre Savorgnan de-Brazza, un Français d'origine italienne, un fils de l'Europe, passionné de l'Afrique, des traditions et de la fierté de ce continent qui devient de plus en plus stratégique pour les équilibres mondiaux.

Stefano De Leo a profité de l'occasion pour rappeler l'historique du Mémorial placé au cœur de Brazzaville, qui depuis son inauguration en 2006, est devenu, avec le temps, un formidable point de référence qui évoque les rencontres mutuelles et respectueuses des peuples. Sa première pierre, a-t-il rappelé, avait été posée par les présidents congolais Denis Sassou N'Guesso ; gabonais Omar Bongo Ondimba ; français Jacques Chirac. Depuis son inauguration, l'Italie se reconnaît aussi dans ce



Belinda Ayessa posant avec l'ambassadeur et le personnel de l'ambassade d'Italie au Congo (crédit photoDR)

projet, dans ses valeurs et ses potentialités en offrant son soutien multiforme grâce surtout à l'ENI qui s'est engagée à étendre davantage cette structure sous les auspices et avec la collaboration active de tous les Italiens, entrepreneurs, religieux et professionnels dans différents domaines qui ont trouvé au Congo un second foyer.

Une décoration qui cadre avec l'anniversaire de la naissance de De Brazza

Après le port d'insignes, la Chevalier de l'Ordre de l'Etoile d'Italie, Belinda Ayessa, très émue, a fait savoir qu'en ce 25 janvier 2020, date anniversaire de la naissance de Pierre Savorgnan de Brazza, elle n'a pas seulement une pensée pour l'aventure d'une vie qui commença sur les hauteurs de Castel Gandolfo en Italie, mais aussi, à la suite, aux années qui permirent au jeune Pierre de se former et de se forger une personnalité à la mesure de l'idée qu'il se fit du monde.

« C'est ce jour que vous avez

choisi, monsieur l'ambassadeur, pour me remettre la distinction honorifique de l'Ordre de l'Etoile d'Italie. Tout à l'heure, alors que vous prononciez votre mot de circonstance, je vous écoutais avec mes yeux, comme dirait Paul Claudel. Et puisque vous m'avez remis la décoration au nom du président de la République italienne, son excellence monsieur Sergio Mattarella, peut-être sans le vouloir, et sans le savoir, vous m'avez introduite dans sa résidence officielle, au palais du Quirinal. J'y fais donc mon entrée avec honneur, fierté et humilité », a déclaré l'heureuse distinguée.

« Si je peux me tenir devant vous en cette circonstance, c'est grâce à celui sans lequel le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ne serait jamais devenu ce qui me vaut la distinction de l'Ordre de l'Etoile d'Italie. J'ai cité, son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo.

Il a toujours voulu voir cette institution devenir le creuset d'une activité qui rassemble, qui éduque, qui crée des liens, et qui rayonne. Je lui adresse, respectueusement, en ce jour hautement symbolique, mes remerciements les plus sincères au moment où cette cérémonie vient raviver les relations entre l'Italie et le Congo », a-t-elle indiqué.

Belinda Ayessa a rendu également hommage à un grand roi, qui a marqué, de façon exceptionnelle, l'histoire du Congo, le Makoko Ilo Ilo. C'est lui qui, en son temps, permit à De Brazza de mener à bien sa mission en terre congolaise. De même qu'elle s'est inclinée devant la mémoire de Gaston Ngouayoulo, 16^e roi de la dynastie des Makoko, qui a contribué fortement, à la réécriture de cette page de l'histoire. Sans oublier un homme avec lequel ils ont mené cette aventure ensemble, Jean Paul Pigasse, directeur général des Dépêches de Brazzaville.

Bruno Okokana

« Si je peux me tenir devant vous en cette circonstance, c'est grâce à celui sans lequel le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ne serait jamais devenu ce qui me vaut la distinction de l'Ordre de l'Etoile d'Italie. J'ai cité, son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo. Il a toujours voulu voir cette institution devenir le creuset d'une activité qui rassemble, qui éduque, qui crée des liens, et qui rayonne. Je lui adresse, respectueusement, en ce jour hautement symbolique, mes remerciements les plus sincères au moment où cette cérémonie vient raviver les relations entre l'Italie et le Congo »

HANDBALL

La ligue de Brazzaville prépare le championnat départemental

Du 25 au 27 janvier, la ligue départementale de handball de Brazzaville organise plusieurs activités en prélude au lancement, fin février, du championnat départemental de la discipline.

Contrairement aux saisons précédentes, la ligue souhaite que le championnat de la saison 2019-2020 se déroule parfaitement et adhère à l'innovation de l'heure. A cet effet, elle mène des activités afin de préparer les athlètes, les techniciens et les secrétaires généraux.

Au nombre des activités préalables du championnat, la ligue a organisé du 25 au 26 janvier au terrain d'Abo un tournoi de mise en jambe qui a regroupé quatre équipes en cadets (hommes et femmes), quatre équipes en seniors hommes, six équipes en juniors (hommes et femmes). Enfin, les minimes également participeront à ce championnat puisque trois clubs de cette catégorie se sont mesurés lors de cette compétition. « L'objectif de ce tournoi est de préparer de fa-

çon générale les athlètes au championnat départemental qui aura lieu dans les prochains jours. C'est le début des entraînements pour

les clubs qui n'ont pas encore commencé le travail interne », a indiqué Benjamin Mankou, président de la ligue.

Parallèlement, un séminaire de formation a réuni une dizaine des secrétaires généraux des clubs évoluant à Brazzaville notamment du 25 au 26

janvier. Ce moment du donner et du recevoir a permis aux séminaristes de renouveler leurs connaissances en matière d'administration sportive. « Concernant le séminaire, nous pouvons dire que lorsque vous avez un secrétariat bien outillé, votre club fonctionnera normalement et, à la fin, les clubs évolueront sans problème. Ce séminaire est animé par des experts très particuliers, à savoir Bernard Mangota et Jean Pierre Longuet », a ajouté Benjamin Mankou. Tenu sur le thème « Profil d'un secrétaire général », plusieurs sous-thèmes ont été développés par les experts, dont le profil d'un secrétaire général, ses attributions ainsi que l'administration du sport et bien d'autres.

Rude Ngoma



Séquence du match DGSP-AS Neto/Adiac